

après avoir entendu le discours de mon honorable ami le chef de la CCF. Le gouvernement dans son ensemble reconnaît, j'en suis sûr, qu'il se trouve ici dans des circonstances tout à fait inusitées, dans ce Parlement qu'on a déjà appelé un Parlement de minorités. Comme si cela ne suffisait pas, on lui jette maintenant à la face bon nombre de déclarations que ses membres ont faites autrefois. C'est la preuve, je suppose, que toute chose retourne à son maître. Aussi j'imagine que si quelque vent de malheur poussait jamais mon honorable ami de l'autre côté de la Chambre à former un gouvernement du Canada, bien des choses dites par lui et les membres de son groupe leur seraient renvoyées avec la même véhémence et la même portée.

Je dois cependant constater que le Gouvernement se trouve dans une enviable situation, puisqu'il est comblé d'hommages. De ma vie, je n'ai jamais vu autant de partis et de députés d'opposition si résolus à maintenir un gouvernement en exercice. Situation bien étrange en vérité! Tous les gouvernements que j'ai connus jusqu'ici avaient à lutter contre une opposition qui souhaitait les renverser à la première occasion, mais, aujourd'hui, tout est changé, et ce changement est un changement radical. Je suis sûr que les Canadiens suivront avec un vif intérêt les événements des quelque prochaines semaines.

A mon avis, monsieur l'Orateur, ce pourrait fort bien être une des sessions les plus fructueuses du Parlement dans l'histoire du Canada, pourvu, naturellement, que nous y assistions à un vif déploiement de science d'homme d'État, au lieu d'y être témoins de manœuvres politiques. Je suis certain qu'au cours des prochaines semaines nous verrons les politiciens consommés se séparer des hommes d'État au Parlement; il sera fort intéressant de voir dans quelle catégorie tomberont les divers députés.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est une heure?

(La séance, interrompue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

### Reprise de la séance

**M. Low:** Monsieur l'Orateur, je tiens dès maintenant à me joindre aux autres députés qui l'ont déjà fait pour offrir à l'honorable député d'Algoma-Est (M. Pearson) mes plus cordiales félicitations pour l'hommage qui lui a été rendu par la fondation Nobel. Je crois pouvoir affirmer que tous les députés considèrent comme une source de grande fierté et de profonde satisfaction le fait que

[M. Low.]

l'un d'entre eux a été jugé digne de recevoir le prix Nobel pour la paix.

Je voudrais également adresser quelques mots d'éloge sincère et chaleureux à l'égard des deux jeunes députés qui ont présenté la motion que nous débattons actuellement. Leur façon aisée de s'exprimer et leur excellent discours de début ont fait impression sur moi. Je ne doute pas que tous les deux contribueront de façon remarquable à nos futurs débats. Si je mentionne tout spécialement l'honorable député de Calgary-Sud (M. Smith), c'est parce que j'ai bien connu son aimable et illustre père et également parce qu'il est originaire de ma propre province. Je dirai ici, monsieur l'Orateur, que des compliments me sont parvenus de tous côtés sur la bonne impression qu'a faite le jeune député lorsqu'il siégeait à l'assemblée législative de la province d'Alberta. Je tiens à dire que, s'il suit les traces de son père, il se fera de bons amis de tous les députés. A part cela, je suis convaincu qu'il évitera la grave erreur qu'ont commise certains représentants de notre province. Ils croyaient que, une fois élus membres de la Chambre, ils avaient reçu le mandat de diffamer leur province et de décrier tout ce qu'on y faisait pour améliorer sa situation. Jamais, pendant qu'il a siégé ici, n'a-t-on entendu M. Arthur Smith aîné critiquer injustement. Tous les députés l'affectionnaient beaucoup.

Les événements de la fin de semaine et des trois premiers jours de la présente semaine m'ont rendu plus fier, si c'était possible, d'être Canadien et sujet loyal de Sa gracieuse Majesté la reine Élisabeth II. Je suis vraiment heureux d'habiter un pays merveilleux, que j'aime beaucoup, et de participer aux nombreux privilèges et bienfaits que nous vaut la citoyenneté canadienne. Nous avons le bonheur d'avoir à la tête de notre Parlement un monarque constitutionnel de la valeur de notre reine bien-aimée, dont l'ascendance remonte jusqu'à David de l'Ancien Testament, que le prophète Samuel a sacré roi d'Israël. Notre reine a aussi été ointe pour le service spirituel et temporel du royaume et une partie de l'engagement solennel qu'elle a pris est qu'elle sauvegardera jalousement et avec zèle les libertés de ses sujets. Ce fut pour moi un moment mémorable que l'historique inauguration de notre Parlement, lundi, par notre gracieuse souveraine.

Je suis heureux d'avoir pu, à titre de député, assister à cet événement et y apporter ma modeste participation. C'est un moment que je n'oublierai jamais et dont je ne cesserai de parler à mes enfants et à mes